COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Neuchâtel, le 29 septembre 2025

Mise au concours de l'embellissement artistique du Collège latin

La Ville de Neuchâtel invite les artistes et collectifs d'artistes à déposer leur candidature pour la réalisation d'une intervention artistique au sein du Collège latin. Ce concours, financé par le pourcent culturel communal, est lié à la rénovation de ce bâtiment patrimonial d'exception ainsi qu'au réaménagement de la place Agota Kristof. Un montant de 263'000 francs est alloué à la création d'une œuvre d'envergure entrant en dialogue avec la vocation du Collège latin : un lieu vivant de culture et de cohésion sociale, ouvert sur le monde et accessible à l'ensemble de la population. La première phase du concours est ouverte jusqu'au 23 octobre 2025.

Le Collège latin figure parmi les bâtiments les plus emblématiques de Neuchâtel. Actuellement en cours d'assainissement, il accueillera bientôt un projet culturel d'ampleur inédite : la réunion de trois bibliothèques sur un seul site – la Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi, Bibliomonde et la Bibliothèque publique de Neuchâtel. Ce nouvel espace deviendra un véritable tiers-lieu, espace de convivialité et de sociabilité à côté de la maison et du travail, donnant accès au livre et à l'information, tout en favorisant la rencontre, le partage et la convivialité. Un espace d'éducation à l'image, une artothèque et un café-restaurant viendront compléter l'offre de la Bibliothèque. La place Agota Kristof, au sud du Collège latin, sera également réaménagée pour devenir un espace de loisirs et de promenade à deux pas du quai Ostervald et des rives du lac.

Comment postuler ?

Le concours est organisé en deux phases. Les artistes ont jusqu'au 23 octobre pour soumettre un dossier comprenant un CV, un portfolio et une lettre de motivation expliquant les raisons qui les incitent à prendre part au projet. Sur cette base, un jury indépendant sélectionnera 3 à 5 dossiers et invitera les artistes choisi-e-s pour la suite de la procédure.

Le dossier est à envoyer à culture.vdn@ne.ch, avec la mention « Pourcent artistique Collège latin ». Délai : 31 octobre 2025, 23h59.

Plus d'informations et cahier des charges à télécharger sur le site internet de la Ville, onglet Culture – Monde culturel.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :
Gaëlle Métrailler, cheffe du service de la culture, 032 717 79 05 – gaelle.metrailler@ne.ch